



P640 ID 1797

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Mme Anne Tescher
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 264
Courriel: atescher@chd.lu

Monsieur Nicolas Schmit
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Economie sociale et solidaire

Luxembourg, le 24 mai 2016

Objet: Pétition 640 - Pour une étude gouvernementale sur l'impact du lean management sur les salariés.

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 13 mai 2016, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 155 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

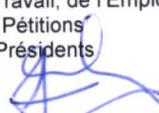
"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 17(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.


Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Transmis en copie pour information
- aux Membres de la Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
- aux Membres de la Commission des Pétitions
- aux Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 24 mai 2016


Vera Haas-Gelejinsky
Secrétaire-administrateur de la Commission des Pétitions

PETITION 640

Intitulé:

Pour une étude gouvernementale sur l'impact du lean management sur les salariés.

But :

Les techniques du " lean management " qui modifient l'organisation du travail pour réduire des coûts et faire des gains de productivité, et qui négligent la complexité de l'être humain, engendrent un facteur de risque pour la santé des salariés, la souffrance au travail et l'épuisement professionnel étant les conséquences les plus dramatiques.

Il convient d'effectuer une étude sérieuse pour analyser l'impact d'une telle organisation du travail sur la santé des salariés, en vue d'améliorer la vie au sein des entreprises.

Motivation de l'intérêt général:

Les techniques du " lean management " touchent de plus en plus d'entreprises, et donc de salariés.

Dépôt : 24.04.2016

Pétitionnaire: Claude Eich



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Claude Eich

Luxembourg, le 24 mai 2016

Objet : Pétition 640 - Pour une étude gouvernementale sur l'impact du lean management sur les salariés.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission des Pétitions, réunie le 13 mai 2016, a examiné votre pétition sous rubrique et a décidé d'en saisir le Gouvernement en vue d'une prise de position.

Vous trouverez en annexe copie de la demande adressée au Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

Votre pétition peut être suivie sur le site de la Chambre www.chd.lu – Travail à la Chambre – Pétitions.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés